

FICHE n°3 : LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux car il ne se voit pas et n'a pas d'odeur.

Il va dans les poumons.



On a mal à la tête.



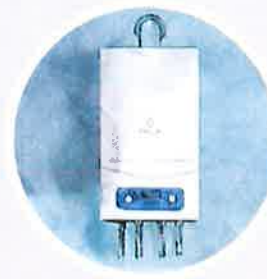
On a envie de vomir.

Le monoxyde de carbone peut provoquer :

- des évanouissements
- des décès

Comment se protéger ?

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié.



Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.



Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu).



Veiller à une aération et une ventilation correcte des lieux et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.



Utiliser un chauffage d'appoint au maximum deux heures de suite.

En cas d'urgence



Ouvrez les fenêtres et les portes.



Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson.



Sortez de chez vous.



Appelez les secours.

18
Sapeurs-pompiers.

112
numéro d'urgence depuis un portable.

114
Secours personnes sourdes et malentendantes (SMS/Fax).